

Environ 574,000 milles carrés des forêts du Canada (sans Terre-Neuve, dont il n'existe pas de chiffres détaillés) sont classés "improductifs". Ces forêts sont peuplées de petits arbres qui n'atteindront probablement jamais des dimensions commerciales parce qu'ils poussent sur des sols mal égouttés ou sur de grandes hauteurs ou autres endroits peu propices. Elles n'en jouent pas moins un rôle important: elles aident à protéger les aires d'alimentation et à conserver les réserves d'eau, assurent du combustible et des matériaux de construction aux indigènes et aux voyageurs des régions reculées et constituent l'habitat d'animaux à fourrure et de gibier de grande valeur.

On estime que les forêts productives (environ 700,000 milles carrés) peuvent fournir une récolte permanente de bois d'œuvre pour usages ménagers et industriels. Une grande partie de ces forêts sont encore inaccessibles à l'exploitation commerciale et constituent une précieuse réserve. Aujourd'hui, 473,000 milles carrés de forêts productives sont considérés économiquement accessibles. Les deux cinquièmes des forêts productives donnent des arbres assez gros pour fournir du bois de sciage, de pulpe ou de combustion; le reste est constitué de jeunes sujets d'âges, d'espèces et de degrés de peuplement divers.

La futaie totale de bois d'œuvre de taille marchande est évaluée à 302,458 millions de pieds cubes, dont 189,051 millions sont accessibles. Ces chiffres sont ceux du bois qui peut effectivement être utilisé. Exprimé en unités commerciales, le bois d'œuvre accessible se compose de 242,072 millions de pieds-planche d'arbres assez gros pour être sciés et de 1,686,834,000 cordes de bois plus petit propre à la pulpe, au chauffage, aux pieux, aux étais de mine, etc.

**Ressources de Terre-Neuve.**—Les régions forestières du Canada se sont considérablement accrues par l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération le 31 mars 1949. On estime que 16,000 milles carrés de l'île de Terre-Neuve sont couverts de forêts, dont 76 p. 100 environ sont propriétés privées, ou détenus en vertu de baux à long terme. Aucune estimation des ressources forestières du Labrador, qui s'étend sur 112,000 milles carrés, n'est encore établie. Quelques-unes des forêts de cette partie de la province sont affermées, mais la plupart relèvent encore de la province.

Depuis cinquante ans, les forêts sont une importante source de revenu pour Terre-Neuve. En 1948, la production de pulpe a atteint 467,691 tonnes et celle de papier-journal, 382,248 tonnes, dont 98 p. 100 ont été exportées. Terre-Neuve compte 1,400 scieries, dont un grand nombre n'ont qu'une activité saisonnière restreinte. En 1947, leur production s'est élevée à 68 millions de pieds-planche.

Terre-Neuve, comme les autres provinces, administre ses propres ressources. A l'invitation du gouvernement provincial, le Service forestier du Canada a délégué des représentants qui doivent donner des avis sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur des forêts. Il faudra mettre à jour l'inventaire des ressources forestières, aviser à la protection des forêts contre l'incendie et organiser un programme de recherches économiques et sylvicoles visant à assurer un approvisionnement suffisant et continu de produits forestiers.

#### Section 4.—Dégarnissement et récupération de la forêt

L'objet de la présente section est d'offrir une vue d'ensemble du dégarnissement et de la récupération de la forêt. La lutte scientifique contre les éléments destructeurs, comme les incendies et les insectes nuisibles, est exposée à la section consacrée à l'administration forestière, pp. 473-474.